

# Le sentier du littoral GR 120, entre Dunkerque et Gravelines, a inauguré son nouveau tracé

Samedi, à la mairie de Dunkerque, a été inauguré le nouveau tronçon du GR 120 dit « sentier du littoral », un chemin de grande randonnée entre Dunkerque et Gravelines. Les 25 ans de l'association dunkerquoise des Randonneurs du plat pays (RPP) était l'occasion de présenter le nouveau parcours, rendu nécessaire en raison des contraintes portuaires et du passage par les sites Seveso, notamment. « Le nouveau tracé part de Dunkerque, passe par le Fort-Valières, puis rejoint Bergues, Bierne, Brouckerque, Bourbourg et enfin Gravelines », résume Jean-Pierre Gellé, le président des RPP, qui ont imaginé le nouveau cheminement. « Nous voulions qu'il soit le plus agréable possible. Cela nous permet de (re) découvrir la magnifique Flandre intérieure. C'est un par-

*cours ponctué de fortifications et de canaux. »*

Patrice Vergriete, adjoint aux Sports, a salué la démarche des randonneurs, qui, « d'une contrainte portuaire ont fait une aubaine ». Imaginé dans les années 90, le sentier du littoral partait à l'origine des dunes du Westhoek, en Belgique, suivait le littoral par les dunes du Perroquet et Marchand. À Dunkerque, les randonneurs passaient par la place du Minck, gagnaient la digue du Braek jusqu'à l'écluse du canal des Dunes. Ensuite, il fallait rejoindre Loon-Plage et Gravelines. Le GR120 (balisé rouge et blanc) est une petite partie du sentier européen de grande randonnée E9 (5 050 km à travers 9 pays), l'un des onze grands axes piétonniers définis par la fédération européenne de randonnée pédestre. ■



Samedi, la plaque du nouveau tronçon a été dévoilée à la mairie. Le matin, les randonneurs en avait effectué une petite partie.